

Droits, devoirs, statuts des usagers, des familles et des acteurs de l'accompagnement

Cette formation propose de faire un point sur les obligations et devoirs des résidents et des familles aux regard des missions et obligations de l'établissement et de ses professionnels. Elle prend compte les droits de l'utilisateur et donc le respect de sa volonté dans les limites de son handicap. De même, pour les familles, leur place doit être respectée, mais elle ne doit pas entraver les droits du résident ni le bon fonctionnement de l'établissement. La mise en œuvre des droits des usagers, la définition d'un cadre précis et de règles adaptées est de nature à favoriser un environnement qualitatif pour les usagers, les familles et les professionnels.

Cette formation s'intègre au parcours de formation « Cadre de l'accompagnement et des soins en MAS/FAM » (voir modules complémentaires mentionnés en marge).

Objectifs pédagogiques

- Examiner les droits des usagers et de leurs familles mais également leurs devoirs
- Mettre à jour ses connaissances juridiques
- Favoriser la qualité de l'accompagnement des usagers par le respect de leurs droits et dans la mesure de leur autonomie
- Limiter les risques d'infantilisation des usagers, notamment par des familles et le poids des habitudes
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Cadre de l'action médico-sociale et sociale

- Impact du statut de l'établissement
- Statut de l'utilisateur (selon le type d'établissement)

II. Les droits et responsabilités des usagers

- Liste des droits
- Obligations associées
- La place des familles
- Les mesures de protection
- Le respect de l'autonomie de la volonté
- Les outils qui en témoignent : mandat, mesure de protection civile, personne de confiance, directives anticipées, choix de vie...
- Les responsabilités de l'utilisateur
- Les responsabilités de son représentant légal
- Les responsabilités de la famille

III. Les droits et responsabilités de l'établissement

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTE)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- Les droits de l'établissement
- Les conditions d'engagement de la responsabilité
- L'indemnisation des préjudices

IV. Situations spécifiques

- Le secret et la confidentialité
- Les médicaments
- Les maltraitements
- L'agression
- Le harcèlement et les discriminations
- ...

V. Les outils porteurs de droits et de devoir à (ré) examiner

- Le contrat de séjour
- Le règlement de fonctionnement
- Le règlement intérieur
- Le DUD
- Les procédures et protocoles clés
- Le projet d'établissement
- Le projet personnalisé

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 690 €*



A distance : nous contacter



Sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

Secret partagé : nouveau cadre juridique des échanges d'informations
Sexualité des résidents : cadre juridique et réponses institutionnelles
Le dossier du résident : cadre juridique, organisation, écrits professionnels

Information et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement / Tarif non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODP de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Maryse Le Bail (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr) pour un traitement confidentiel.